

## **Aide aux concours bovins - aide à la participation au Concours Général (CGA) du Salon International de l'Agriculture**

### **Nature et objectif de l'aide**

L'objet de ce dispositif est d'aider financièrement les éleveurs de Seine-Maritime à participer au Concours Général Agricole (CGA) du Salon International de l'Agriculture, source d'attractivité pour l'agriculture départementale.

Mise à jour 11/04/18

### **Bénéficiaires**

Éleveurs bovins et ovins dont le siège de l'activité professionnelle se trouve en Seine-Maritime.

### **Taux d'intervention Cumul Modalités d'attribution et de versement**

#### **Montant de l'aide**

Subvention forfaitaire de 300 euros par animal correspondant à une partie des frais engagés pour participer à la manifestation (transport, logistique, sanitaire, hébergement).

#### **Paielement de la subvention**

Transmission d'une attestation de présence au CGA certifiée par le Syndicat de promotion de la race et d'un état récapitulatif des frais engagés à cette occasion.

### **Pièces à fournir au dépôt du dossier**

La demande de subvention sera adressée au département de la Seine-Maritime dûment complétée, datée, signée et accompagnée de l'attestation d'inscription au CGA du Salon International de l'Agriculture certifiée par le Syndicat de promotion de la race.

### **Direction de référence**

Direction de la cohésion des territoires

### **Date limite de dépôt de la demande**

Néant